

la Sirène N°62



P.9

Sortie restaurant



P.12

Balade au Leuzeu



P.13

Je n'ai rien à vous dire



P.15

C'était quand vos 14 ans ?



Bulletin municipal de
Remilly-en-Montagne



Mai 2019

Une chambre d'hôtel de la ville de Xiamen au sud est de la Chine...
C'est souvent lorsque l'on est privé de quelque chose que l'on apprécie sa valeur. Loin de Remilly, je mesure toujours la chance que j'ai d'y habiter et de partager un peu la vie de mes concitoyens.

Depuis maintenant 5 ans, j'essaie de faire vivre notre village en animant une équipe municipale et notre travail n'est ni simple ni évident. Le fonctionnement de nos institutions est complexe et la reconnaissance n'est pas toujours au rendez-vous. Comment rester toujours motivé dans ces conditions ? Après des années d'efforts au service de notre village et en particulier de ses espaces verts, Chantal Denuit a décidé de quitter notre conseil municipal. Je regrette évidemment ce départ car nous avons besoin de sa vision bien à elle de notre espace public. Qu'elle soit ici remerciée chaleureusement de toutes ces heures de désherbage, de plantation, de taille, d'arrosage, de réunions et de tant d'autres travaux qu'elle a offerts à notre commune. Je forme le souhait que nous puissions continuer sur cette voie avec d'autres moyens et avec les habitants de Remilly.

Le contrôle de nos systèmes d'assainissement par les services de la CCOM a commencé et nous allons pouvoir disposer d'une vision objective de ces dispositifs. Pour ceux qui ne l'ont pas fait je vous engage à prendre rendez-vous au plus vite pour ce service auquel chaque foyer a droit et pour lequel il s'acquitte d'une redevance annuelle. Je renouvelle mon appel aux foyers pour une mutualisation des études à la parcelle et des travaux éventuels. A plusieurs, on est toujours plus forts.

Je vous laisse découvrir ce numéro 62 de la Sirène et j'espère que vous l'apprécierez. Ce bulletin est pour vous et il est plus que jamais ouvert à vos contributions à travers le courrier des lecteurs mais aussi vos articles, vos textes ou vos photos. N'hésitez pas à nous rejoindre pour que la Sirène soit encore plus limpide et plus riche !

Je vous souhaite un très bel été à tous.
Amicalement

Marc Chevillon

La photo mystère

Réponse du numéro précédent



Mentions légales

Responsable de publication

Marc Chevillon

Rédaction

Marc Chevillon : *Communications municipales*

Delphine Gendulphe : *Sortie resto, Je n'ai rien à vous dire*

Mélanie Louat-Guillier : *Après-midi crêpes et jeux*

Florence Nicolle : *Les rendez-vous de la Chassignole, De la culture autour de chez nous !, C'était quand vos 14 ans ?*

François Bussière : *Mise à jour Pratique*

Photos

Un promeneur du Leuzeu : *Couverture*

Christian Bauer : *La photo mystère*

Florence Nicolle : *Journée citoyenne, Sortie resto*

Monique Bonin : *Journée citoyenne, Remilly en Montagne*

Christine Creusot : *Journée citoyenne*

Nicolas Gendulphe : *Cérémonie du 8 mai, Balade au Leuzeu, Je n'ai rien à vous dire*

Mélanie Louat-Guillier : *Après-midi crêpes et jeux*

Conception - infographie

Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

Sommaire

Le mot du Maire

03

Communications
municipales

04

Culture
Temps libres

11

Regards

15

Pratique

17

Mairie : 15 Grande rue

21540 Remilly-en-Montagne

Tél : 03 80 23 63 84

Secrétariat : Virginie Hostelart

Ouvert le vendredi

de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

Imprimé à la Mairie de Remilly-en-Montagne

Retrouvez la Sirène sur www.ouche-montagne.fr dans les publications de Remilly-en-Montagne



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises les 18 janvier, 8 mars et 5 avril.

Désignation d'un DPD pour le RGPD

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016 entrant en application le 25 mai 2018, Virginie Hostelart, secrétaire de Mairie a été désignée en qualité de Déléguée à la Protec-

tion des Données. Derrière ces acronymes, cette disposition relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés permet de recenser les informations disponibles en Mairie et d'encadrer strictement leur utilisation.

Point sur le sinistre du 14 avril 2018

Lors de la réunion du 27 décembre 2018, le principal point de désaccord entre les deux experts d'assurance portait sur la réparation du plafond de la salle du conseil. Nous avons malheureusement dû accepter un compromis : la couche in-

férieure a été refaite tandis que l'autre a été asséchée. Hormis quelques finitions, les travaux sont achevés et, sauf surprise de dernière minute, devraient être entièrement couverts par le remboursement de l'assurance.

Projet de revêtement sur le chemin de la Fortelle

Un second devis a été reçu de l'entreprise Giboulot mais le chemin dit de la Fortelle est situé à la fois sur la commune et sur une parcelle de l'autoroute qui appartient à la Direction Interdépartementale des Routes (DIR Centre Est). Avant d'effectuer des travaux, il nous faudra donc clarifier cette

situation car nous ne pouvons rien entreprendre sur un terrain dont nous n'avons pas la maîtrise foncière. Par ailleurs, ce chemin est emprunté dans le cadre des travaux de reconstruction de la ligne électrique Arnay-Cruegy-Vielmoulin et il faudra attendre la fin de ces opérations.

Enfouissement des réseaux

Une réunion préparatoire aux travaux d'enfouissement des lignes électriques a eu lieu le 31 janvier. Un géomètre est ensuite passé dans nos rues pour effectuer un relevé. Les travaux devraient être achevés dans le courant de l'année. Pour rappel,

cette première phase correspond au secteur initialement prévu dans l'opération « Cœur de Village » : Sur la Grande Rue depuis le numéro 7 jusqu'au niveau du numéro 34 et sur la rue des Carmes, depuis la Mairie jusqu'au niveau du numéro 23.

Démission de Chantal Denuit

Chantal DENUIT a présenté sa démission d'adjointe au Maire et de conseillère au conseil municipal. M. le Maire regrette mais accepte ce choix.

Depuis de nombreuses années, elle gère l'ensemble des espaces verts de la commune : achats de plantes, semis, plantations, encadrement du prestataire.

Aucun conseiller ne souhaite reprendre ce poste et il est décidé de faire appel à un prestataire et d'accepter le devis de l'entreprise Muret Jardins de Echannay. Par ailleurs, le conseil municipal décide de ne pas pourvoir le poste d'adjoint laissé vacant. Thierry Bernard devient donc 2^{me} adjoint.

Service transport à la personne

La Communauté de Communes Ouche et Montagne assure un service de transport permettant aux personnes à mobilité réduite d'aller faire leurs courses à Sombernon pour 1.50€ par trajet. Les

communes sont sollicitées pour évaluer les besoins et faire évoluer ce service. Le conseil estime que dans notre commune, 3 à 4 personnes pourraient un jour avoir besoin de ce service.

Contrôle d'assainissement collectif

Les contrôles de nos assainissements ont enfin commencé et vont nous permettre d'avoir une vision claire et objective de nos installations. Ces contrôles obligatoires auront désormais lieu tous les 6 ans et ils sont pris en charge par la redevance annuelle que nous payons au SPANC. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, je

vous remercie de prendre rendez-vous au plus vite avec le service SPANC de la CCOM (03 80 33 98 04). Nous pourrons ensuite chercher ensemble des solutions de mutualisation et de financement pour les foyers qui souhaiterons mettre leur système en conformité. A ce jour, 14 personnes se sont déclarées intéressées par ce projet.

Procédure d'abandon de sépultures au cimetière

Le 8 mars, Jeanne Cabannes, l'adjudant-chef Vanoost de la gendarmerie de Sombernon et le Maire ont initié la procédure d'abandon de 25 tombes en dressant les procès-verbaux de constat d'abandon. Au terme d'une période de trois ans, nous pourrons disposer des emplacements rendus disponibles de plusieurs manières : « Sanctuariser » certaines tombes comme l'avaient fait les précédentes équipes municipales pour

celle de M. Lécorché et celle d'un soldat mort à Hanoï ou « relever » d'autres emplacements pour les ouvrir à nouveau à la concession ou pour permettre le passage des engins de terrassement. Dans ces cas, un ossuaire sera créé pour perpétuer la mémoire des personnes inhumées. Dans tous les cas, nous renouvelons notre appel aux personnes susceptibles de nous apporter des informations sur les sépultures concernées par cette procédure.

Compte administratif 2018

Le Maire ne participe pas au vote. Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Sébastien GARROT, 1er adjoint, vote le Compte Administratif de l'exercice 2018 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses prévues : 193 438,68 €

Recettes prévues : 193 438,68 €

Réalisées : 51 712,30 €

Réalisées : 22 537,25 €

Fonctionnement

Dépenses prévues : 260 067,46 €

Recettes prévues : 260 067,46 €

Réalisées : 83 325,07 €

Réalisées : 119 840,47 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : - 29 175,05 €

Fonctionnement : 36 515,40 €

Résultat global : 7 340,35 €

Vote des taux des trois taxes

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux des trois taxes qui resteront donc inchangés depuis 2012.

- Taxe d'habitation : 4,01 %
- Taxe foncière (bâti) : 5,28 %
- Taxe foncière (non bâti) : 19,97 %

Attributions des subventions 2019

Le Conseil Municipal décide d'attribuer des subventions pour l'année 2019 aux organismes suivants :

- FNACA : 35,00 €
- CAUE : 50,00 €
- Association «Au fil des lignes» : 60,00 €
- Fondation du patrimoine : 50,00 €
- Association sportive du collège de Sombornon : 60,00 €
- Agey et ses environs : 15,00 €
- Vallée Animations : 50,00 €
- Familles Rurales du Canton de Sombornon : 50,00 €
- Collin'art : 100,00 €

Affectation du résultat

Le résultat est affecté en report à nouveau à l'unanimité.

- excédent de fonctionnement :	36515,40€
- excédent reporté :	153989,46€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	190504,86€
- déficit d'investissement :	29 175,05€
- excédent reporté :	115 425,68€
Soit un excédent d'investissement cumulé de :	86 250,63 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :
Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2018 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2018 : EXCÉDENT	190 504,86 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	190 504,86 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	86 250,63 €

Budget primitif 2019

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal vote les propositions du Budget Primitif de l'exercice 2019 :

Investissement :	Fonctionnement :
Dépenses et recettes : 144 983,63 €	Dépenses et recettes : 353 656,86 €

Location de l'appartement communal

A compter du 12 avril le logement situé au 15 grande rue au dessus de la Mairie a été attribué à Madame Patricia POIAGHI.

Rappels importants

Le rôle de censeur n'est jamais agréable à endosser surtout lorsqu'il s'agit de rappeler des règles élémentaires de savoir vivre et de respect de ses voisins :

- Feux de végétaux :

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Cela concerne notamment :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'égilage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

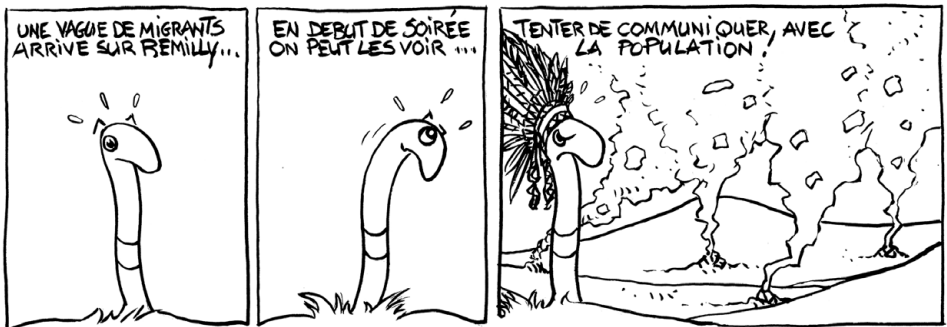
- Appareils bruyants :

L'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 explique dans son article 4 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30. Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

- Chiens errants :

Un chien errant ou en état de divagation est un animal qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître. Je rappelle que cette situation est anormale et il n'est pas très agréable, pour un promeneur, de se retrouver face à un chien sans surveillance pas plus qu'il n'est acceptable de devoir ramasser des déjections dans son propre jardin.

Le code rural autorise la Mairie à prendre des arrêtés obligeant l'utilisation de la laisse et permettant la mise en fourrière des animaux concernés et il serait regrettable de s'y retrouver contraints. Par ailleurs les habitants de Remilly ne devraient pas non plus avoir à supporter les aboiements répétés voire incessants de chiens.



Journée citoyenne



La pluie met l'équipe «renouée du japon» au chômage technique



Samuel cire les bancs de l'église



Un débroussaillieur autour de l'église



Une partie de l'équipe juste avant le repas

Cérémonie du 8 mai



Sous la pluie, Annabelle Galorin prononce le discours de la cérémonie

Mouvements de population

Michel Doret nous a quitté le 15 janvier dans sa 96^{me} année. C'était notre doyen. Né le 3 octobre 1923 à Remilly, il était l'aîné d'une fratrie de trois enfants.

En 1956, il épouse Marie-Thérèse avec laquelle il aura deux enfants : Jean-Pierre en 1957 et Marie-Christine en 1960. En 1957, il s'installe sur l'exploitation de son beau-père à Remilly tout en continuant à travailler pour son père à Agey.

Jusqu'à l'âge de 85 ans, nous avons pu le voir juché sur les tracteurs. Fêru de mécanique et d'agronomie, il s'intéressait particulièrement à l'histoire et aux découvertes dans tous les domaines. Michel était aussi passionné de violon qu'il a pratiqué toute sa vie.

Nos pensées vont à sa famille et à ses proches.

Dialogue avec Philibert

Je retrouve Philibert, le ver de terre après quelques mois.

- Alors Philibert, as-tu de nouvelles questions à me poser sur le village ?

- Comme tous mes congénères je m'intéresse aux tranchées que l'on creuse et je m'étonne d'une chose : une enquête publique a été menée pour mettre fin au projet d'assainissement collectif et favoriser les installations individuelles au motif que le collectif ne pouvait plus être financé. Et maintenant on apprend qu'une partie des réseaux électriques du village va être enterrée. N'y a-t'il pas des choses plus prioritaires ?



- C'est effectivement une remarque judicieuse mais il faut bien comprendre que les aides que nous avons n'ont pas toutes la même provenance et, par conséquent, ne peuvent pas être utilisées pour tous les projets. L'enfouissement des réseaux était intégré à l'opération de rénovation de la Mairie mais il avait dû être abandonné pour des raisons de coût. La reconstruction de la ligne moyenne tension « Arnay-Crugy-Vielmoulin » à laquelle nous assistons en ce moment sur notre territoire nous a ouvert de nouvelles possibilités sous forme d'un PAP (Plan d'Aide au Projet) :

Dialogue avec Philibert (suite)

pour chaque commune traversée par la ligne et au prorata du linéaire, un pourcentage du montant total des travaux est attribué par ERDF pour réaliser des travaux sur les réseaux ou sur les économies d'énergie. A Remilly c'est donc une enveloppe de 42741€ qui nous est attribuée et qui nous permet de compléter le financement de cette première phase d'enfouissement. Nous ne pouvions pas utiliser cette somme sur d'autres projets et nous pensions qu'il était dommage de ne pas en profiter.

- Et pourquoi seulement autour de la Mairie ?
 - Comme je le disais, ce projet existait déjà et c'est ce secteur qui concentre le plus de câblerie aérienne. Nous avons également envisagé une tranche autour de l'église et une autre au Trembloy mais nous avons dû faire un choix.

D'autres secteurs pourront être réalisés dans l'avenir.



**J'VIENS D'ME
 PRENDRE UN GODET
 DE PELLETEUSE !**

- C'est bien joli mais enfouir les câbles semble moins essentiel que gérer les eaux usées de certaines parcelles qui n'ont pas de terrain.

- L'enfouissement permettra aussi de changer les lampadaires pour des modèles plus économiques mais je partage ton avis : réduire nos rejets polluants est essentiel car nous savons tous qu'à Remilly, tout finit dans la Sirène.

- Alors que faites-vous dans ce sens ?

- Comme je l'ai dit à plusieurs reprises, l'Agence de l'Eau dont nous dépendons ne finance plus les installations individuelles mais je suis persuadé qu'en regroupant nos travaux et en les mutualisant, nous pourrions réaliser

des économies importantes. Pour l'instant, ce qui est essentiel c'est de faire un bilan de chaque système individuel. Nous payons tous une taxe pour ce service et ce serait dommage de ne pas en profiter. C'est pourquoi il faut vite prendre rendez-vous avec les services de la CCOM. Une fois ce bilan effectué, nous saurons tous dans quelle direction aller et comment il nous faut procéder.

- Ce n'est pas un doux rêve que d'imaginer que tous les habitants vont accepter ce contrôle ?

- D'une part, il est obligatoire mais, comme je l'ai dit, nous payons ce service donc nous y avons droit et ce serait dommage de ne pas en profiter.

- Oui mais n'est-ce-pas un plus grand rêve encore de penser que tout le monde va mettre son assainissement aux normes ? Ça coûte très cher quand même !

- C'est bien pour ça qu'il faudra se mettre à plusieurs ! Et puis j'espère que la Municipalité pourra aussi donner un coup de pouce financier à ceux qui se décideront. C'est important de rêver et je l'assume : je suis au service des habitants de Remilly mais aussi au service d'une collectivité qui s'inscrit dans un environnement : pour toi, pour nous et pour nos enfants.

Sortie resto

Ils ont dû s'armer de courage pour satisfaire leurs papilles...

C'est par un blanc matin d'hiver qu'ils ont bravé le froid, cheminé tant bien que mal sur les quelques kilomètres de routes glissantes qui les séparent de Blaisy-bas. Ils ont admiré au passage les paysages blancs par la petite couche de neige fraîchement tombée...

Qui ça ? Les irréductibles Remillois !

Pourquoi ça ? Pour se rendre au restaurant, l'Orée des Charmes, le dimanche 20 janvier 2019.



Ils ont pu se réchauffer en s'installant autour d'une même table. Les plats ont été dégustés au son des conversations, tantôt chuchotées, tantôt enflammées...

Du côté des enfants, la table était parfois désertée, parfois prise d'assaut, mais toujours entourée de rires et de joyeux éclats de voix, mais aussi de quelques notes de musique s'échappant d'une guitare qui s'était invitée là pour le plaisir de tous.

Bonne ambiance et convivialité : voilà ce qu'étaient venus chercher ces irréductibles à Blaisy-bas ce dimanche-là...



Après-midi crêpes et jeux et AG de la Chassignole

Lors de l'après-midi galette et vœux de début janvier, Frédéric avait proposé de préparer des crêpes pour la chandeleur. Nous avons saisi cette proposition au vol et avons associé un après-midi jeux à la dégustation des crêpes. Samedi 2 février, Frédéric avait préparé une centaine de belles et bonnes crêpes que nous avons, petits et grands, dégusté avec joie ! Un grand merci à notre crêpier préféré ! Dans le même temps, nous avons pu découvrir

ou redécouvrir des jeux de société.

L'assemblée générale est venue clore cet agréable moment, en enchaînant avec un autre très agréable moment ! Nous étions une vingtaine d'adultes et quelques enfants. Delphine, la présidente, a su enjouer et animer la première partie de l'assemblée générale en réalisant son bilan moral à l'aide de pancartes « Applaudissements » ou « Foule en délire » et d'une clochette. Florence, la secrétaire, a ensuite rappelé les différents événements de l'année écoulée en imageant son résumé des photos des différents moments. J'ai ensuite enchaîné sur le bilan financier, des chiffres, des chiffres et des chiffres... Le bilan financier est comme les deux autres bilans, très positif. Nous avons terminé par évoquer les projets de l'année et les personnes présentes nous ont fait part de leurs idées diverses et variées. Pour finir nous avons partagé le verre de l'amitié !



Balade au Leuzeu le 28 avril



Point de vue sur l'aire de parapente à Notre-Dame d'Étang



Soleil et parapluie

Les rendez-vous de la Chassignole

Le 16 juin :

les habitants de Remilly font les touristes à Dijon ! Ce sera l'occasion de visiter le tout nouveau musée des Beaux-arts, puis de pique-niquer dans le square juste derrière, visiter le centre ville comme on ne l'a jamais vu, et finir par mesurer notre sens de la trajectoire au karting ! Nous attendons votre bulletin d'inscription !

Le 25 juin :

l'Harmonie du Val d'Ouche revient à Remilly à 20h30, pour la 4ème année !

Le 30 juin :

spectacle théâtral, avec Camping, en plein air, l'après-midi. Venez nombreux !

Le 25 août aura lieu notre traditionnelle fête du village. Nous vous attendons mercredi 3 juillet pour une 1ère réunion de préparation, avec toutes vos idées et votre savoir-faire !

Je n'ai rien à vous dire

C'est au cœur d'un Zénith plein à craquer (comprenons donc 70 à 80 personnes) que la compagnie *Mégastars* a sévi en cette soirée du 17 mai.

L'accueil du public s'est déroulé dans la salle des mariages autour d'un verre de l'amitié offert par la Chassignole et de quelques amuse-bouche généreusement apportés par de futurs spectateurs, bien curieux de savoir ce qui les attendait...

Nous avons tous assisté au spectacle « Je n'ai rien à vous dire », Lecture Musicale Improvisée (drôlement travaillée quand même !).

Des Mégastars, ça oui !

Notre Flo d'ici, accompagnée du comédien Olivier Dureuil et des deux musiciens Aymeric Descharrière et Bakus ont fait sonner les notes et les mots, quelle belle idée ! Textes et musique se sont associés pour créer des dialogues inattendus et des gags



Agey 25 et 26 mai

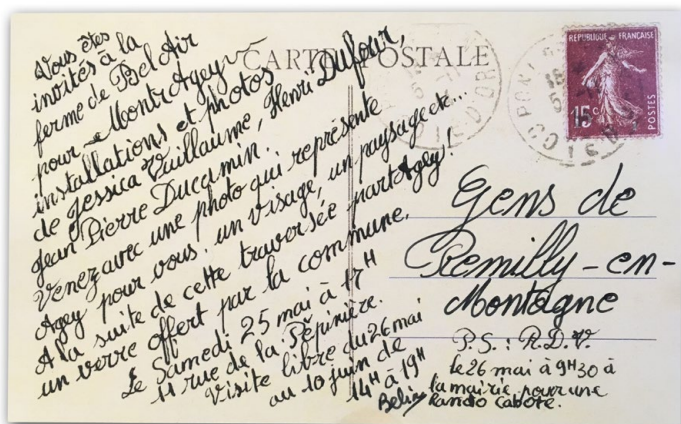


qui ont provoqué des fou-rires chez les petits et les grands.

Les brebis complices qui logent juste derrière la scène ont eu le bon goût de ponctuer la représentation en poussant la chansonnette aux moments opportuns (répétitions orchestrées par Martine durant la journée ???).

Les quatre artistes nous ont guidés, dans un voyage à travers les textes et la musique, mais aussi à travers les émotions variées qu'ils ont fait jaillir de chacun de nous. Ces quatre-là ont été capables de nous faire passer du rire aux larmes... Bravo ! Merci ! A l'issue de la représentation, nous avons eu l'occasion d'échanger avec les *Mégastars* sans oublier de les féliciter.

Talents, bonne humeur, complicité et lieu mythique : que demander de plus un vendredi soir à Remilly-en-Montagne ?



De la culture autour de chez nous !

La culture, c'est ce qui nous permet de nous retrouver, de partager un moment, de réfléchir, de voir les choses autrement, de se détendre, d'apprendre, de rire ou de s'émouvoir...
Et il y a de quoi faire sur notre beau territoire !

Les raibâcheries du Bochot sont des **ateliers de patois** de l'Auxois-Morvan.

Renseignements à la Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne 03.85.82.77.00. (12 juin à Clomot, 3 juillet à Beurey- Bauguay, 8 août à Arnay-le-Duc, 13 nov à Arconcey...)

JUIN :

Jusqu'au 10 juin, de 14h à 19h, Belin invite les gens de Remilly à voir son **expo Montr'Agey à la ferme de Bel Air** à Agey

Jusqu'au 15 juin à la médiathèque de Sombornon : «**Lux in tenebris**», **jeu interactif** qui propulse le visiteur dans un thriller médiéval dont il est le héros.

Equipé d'un casque et d'une tablette, il devra démasquer le coupable d'un double meurtre en déambulant de panneau en panneau à la recherche d'indices sonores et visuels!

Gratuit, à partir de 13 ans

Le 1er à Ste Marie : **fête de la musique**

1er et 2 juin au hameau de Crepey : portes ouvertes à **la ferme Biquettes et Compagnie**, balades, spectacles et concerts (06 74 40 32 49)

Le 3 à Gisse sur Ouche : **cinéma** « Django »

Le 7 à 19h30 au Bistrot du Port de Thorey sur Ouche : **concert de chansons réalistes** par Maggy Bolle (7€)

Les 8 et 9 juin : **fête des sorcières** à Mâlain

Le 9 à 20h30 à Sombornon : **cinéma** « L'éveil à la permaculture »

Le 16 à Drée : RéTro-Pic-Nic, de 13h à 16h, exposition de véhicules de collection

Le 17 à Gissey-sur-Ouche : **cinéma** « Aurore »

Le 19 juin à Sombornon 14h30 : **Eveil musical**, 15h à 17h **Audition des classes de guitare et de violon**. Puis à 19h : **Kongô Blue** dans le cadre du festival « Chut ! »

Le 21 à 18h à Barbirey sur Ouche : **musique trad** «Vue sur le Pigeonnier»

Le 21 au Bistrot du Port de Thorey sur Ouche : **L'air de rien** en concert

Le 22 à Ancey : **fête de la musique**

JUILLET :

Le 5 à Ancey : marché nocturne organisé par la CCOM

Le 12 au Bistrot du Port à Thorey-sur-Ouche : **5 marionnettes sur ton théâtre** en concert (5€)

Le 20 au jardin du Soleil à Agey : **festival musical Festi'Crevisse**, avec à 16h30 musique trad «Vue sur le Pigeonnier»

AOUT :

Le 3 à Drée à 20h30 : RIVERBOAT STOMPER DIXIEBAND, le jazz qui pétille !!!

Le 4 à Drée à 17h30 : Duo Solima flûte traversière, violoncelle, au temps des mignardises baroques, J.B. Bach, Carl Philip Emmanuel Bach, J.M. Leclerc, G F Haendel

Le 16 à 19h30 au Bistrot du Port de Thorey-sur-Ouche : **les Ducs en concert**

24 et 25 août à Mâlain : A Tout Bout d'Champ, **festival alternatif et écologique**

Le 25 à Blaisy-Bas : **foire artisanale** franco-allemande et **vide-grenier**

Le 31 à 16h : **visite guidée** de Veuve-sur-Ouche (03 80 20 16 51)

Le 31 à Barbirey-sur Ouche : **festival Entre Cour et Jardin**

SEPTEMBRE :

Le 7 à Echannay : fête avec **concerts, ciné-concert, animations**, jeux, buvette, petite restauration après-midi et soirée

14 et 15 : 5ème **festival Perché sur la Colline**, 14 spectacles de rue, avec entre autre

« **Jean-Pierre lui et moi** » à ne pas manquer !

C'était quand vos 14 ans ?

Dans ce n°, Jacqueline Bussièrè nous raconte ses 14 ans en... 1943

J'ai vécu ma jeunesse à Genlis. A l'époque, c'était la nature, la campagne, comme Remilly autrefois, c'était... la liberté ! On pouvait faire du patin à roulette sur la route nationale, tous les champs étaient à notre disposition, il y avait très peu de voitures. Mon père était ingénieur des ponts et chaussées des travaux publics à Genlis, ma mère avait fait l'école des beaux arts de Beaune et n'a pas eu le droit d'aller à l'école d'arts appliqués à Paris, alors elle s'est occupée de ses parents, a élevé ses enfants, et n'a plus dessiné du tout. A l'époque, les filles étaient sous l'autorité de leur père !

La débâcle. Mon père était mobilisé sur place par l'armée française, et au moment du régime de Pétain, en juillet 1940, il a été appelé à rejoindre Vichy. Mais nous n'y sommes jamais arrivés !

Nous avons donc fait la débâcle. On était des privilégiés, puisque nous avions une voiture. En rendant visite à mes grands-parents à Beaune, à qui j'avais confié mes oiseaux, nous nous sommes fait bombarder (c'était les Italiens qui avaient bombardé la gare) puis encore une fois à St Christophe en Brionnais. On s'était réfugiés dans une salle de spectacle, mais je n'en ai aucun souvenir. On est allés jusqu'à un petit patelin minuscule à côté de Thiers, et ça a été les plus belles vacances de ma vie ! Il y avait toute une bande de gamins comme nous, des « réfugiés », comme disaient les gens du pays, qui nous avaient accueillis. Nous partageons la vie du hameau, on avait des sabots, on gardait les vaches ou les moutons pendant que les adultes faisaient les moissons, on est même allés à l'école. On s'est amusés comme des fous là-bas !

L'occupation allemande. Quand nous sommes rentrés à Genlis, notre maison était occupée par les Allemands. L'intérieur de la maison avait été vidé, tout était posé dans la cour. Ma mère a fait des pieds et des mains pour récupérer des choses à la kommandantur, et on s'est réinstallés comme on pouvait. Nous avons donc logé des Allemands pendant toute la durée de la guerre. Ça n'a pas été facile, mais je crois que ma mère a dû montrer les griffes plus



Jacqueline et son frère - Genlis 1944

d'une fois ! Il y avait des soldats sympathiques, d'autres infâmes, d'autres qui ne souhaitaient qu'une chose : rentrer dans leur famille. Je me souviens avoir vu un jeune nazi, très blond, typique, pleurer quand il a reçu sa mutation en Russie. Je ne sais pas s'il en est revenu... Les officiers étaient des personnes plutôt érudites, et parlaient souvent français.

Pendant toute la durée de la guerre et même après, nous étions tributaires des cartes de ravitaillement. Nous étions classés en catégories (J1, J2, J3 en fonction de l'âge des enfants, et adultes). Nous étions donc rationnés sur le pain, le sucre, la farine, la viande et le tabac. Alors, chacun se débrouillait. On tuait le cochon, on élevait des volailles, des lapins, et on cultivait le potager.

Jeux d'enfants. A 10 ans, on ne se rend pas vraiment compte de la réalité des choses. Mais je me souviens qu'on passait notre temps à essayer d'enquiquiner les Allemands, de leur faire des blagues. On était beaucoup livrés à nous-même. On passait notre temps à courir dans la nature. On montait sur les énormes meules de paille, on n'avait pas de télé, pas de jeux électroniques, même la radio était monopolisée par mon père. Je jouais aux billes, comme les garçons. Derrière la maison, il y avait des sablières, avec de l'eau dedans, où nous pêchions les grenouilles, c'était très drôle ! A l'époque, on les pêchait avec un fil avec un hameçon et un chiffon rouge.

On se mettait dans la sablière, on plongeait notre fil et notre chiffon, on attendait et ça marchait à tous les coups. J'y allais avec mon frère et ma cousine parisienne, mais elle en avait peur ! Et comme ma mère ne voulait pas y toucher, c'était moi qui les préparais.

La résistance. Mon père est rentré dans la résistance en 42. J'étais au courant, mais pas mon frère, qui avait trois ans de moins. Beaucoup de choses se passaient à la maison, au nez et à la barbe des Allemands. Transmission d'armes, parachutages, et plein de choses que je n'ai pas su. J'ai même servi d'agent de liaison quelques fois : une gamine à bicyclette, ça passe partout ! Je donnais des papiers à des gens, sans savoir quoi. Mais j'avais conscience que c'était dangereux. J'avais 13 ans. J'étais très fière parce que mon nom était inscrit sur la liste du maquis.

Quand la guerre a été finie, j'ai eu une impression de vide, de ne plus savoir quoi faire... Nous étions en permanence sous tension, sur le qui-vive, à guetter les Allemands passer sur la route, à se méfier de certains voisins collaborateurs... Je me souviens, un jour, j'étais en train de tricoter, et le pharmacien est arrivé, arme au poing, me disant « il faut que je rentre ! », celui-là, c'était une tête brûlée...

On était au bord de la route nationale, qui longeait la Tille, puis la voie de chemin de fer. Mon père était chargé de garder les voies pour éviter les sabotages. Et alternativement, tous les hommes du village de Genlis avaient des tours de garde. Un train d'armes allemand a été bombardé par l'aviation française, et le chef de gare avait eu la bonne idée de le faire garer en dehors du village, sans quoi nous y serions passés aussi. On a retrouvé des bouts d'armes partout dans les jardins.

A ce moment-là, on ne savait rien du tout. Une fois, un train rempli de gens a été stoppé dans la nature. On leur a apporté du pain, à manger. Mais on ne savait pas du tout où ils allaient et pourquoi. Peut-être allaient-ils en camp en Allemagne ou en Alsace...

Libération. Ça s'est passé comme dans les films, avec une grande liesse, une grande joie, des soldats américains (plusieurs filles de Genlis se sont d'ailleurs mariées à des Américains), une grande fête. Les Allemands sont partis peu de temps avant, c'était la grande débandade, ils

partaient avec ce qu'ils trouvaient, vélo, n'importe quoi.

Il y a eu des règlements de compte après, on a jugé des femmes coupables d'avoir couché avec des Allemands, mais je n'ai jamais été d'accord avec tout ça. Et j'étais encore un peu trop jeune pour juger.

La scolarité. Je lisais beaucoup, grâce à une de mes anciennes institutrices de Longeault qui me prêtait des livres. Il n'y avait pas de bibliothèque, rien du tout. Je suis allée à l'école primaire, puis au cours complémentaire, tout ça à Genlis, et toujours en école mixte. A la récréation, on séparait filles et garçons, pour éviter que l'on prenne de mauvais coups. Ensuite, c'était le collège à Auxonne jusqu'au bac, j'avais 16 ans. C'est là qu'on s'est rencontrés la première fois, avec Bernard. Les filles n'étaient pas très nombreuses. Nous étions séparées des garçons pour les repas, ils nous mettaient dans une cage, oui ! Une pièce grillagée, c'était bizarre.

Ensuite j'ai fait deux ans d'école de médecine à Dijon, puis trois ans à Lyon. Mes parents n'étaient pas très enthousiastes à l'idée que je fasse médecine, parce que j'avais une santé fragile. Alors, j'avais menti : je leur avais dit que je m'étais inscrite en chimie, mais je m'étais aussi inscrite en médecine en secret, et au moment des examens, j'ai dû opter pour l'un ou l'autre, et je n'ai passé que la médecine !

J'ai vécu la plupart du temps dans une toute petite chambre avec une copine dans une maison d'étudiantes, la maison des Hirondelles, qui existe toujours. A l'époque, c'était un bâtiment très vétuste. Cette copine, je l'ai encore, on se voit régulièrement. Elle est devenue médecin aussi.

La mémoire. J'ai été élevée de la même manière qu'un garçon, je n'ai jamais trop senti de différence. J'ai toujours eu une grande complicité avec mon frère, même si on se chamaille encore maintenant ! La vraie différence de traitement fille/garçon m'est apparue à Lyon, pendant mes études.

C'était une drôle d'adolescence, mais j'en ai un bon souvenir, malgré tout ! C'est curieux, la mémoire : je me rends compte que j'ai occulté un certain nombre de choses qui me dérangaient, et... ce n'est peut-être pas plus mal !

Mairie de Remilly-en-Montagne

Horaires d'ouverture : vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00 - Tel. : 03.80.23.63.84

e-mail : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

<http://www.ouche-montagne.fr/33-collectivites-1-territoire/remilly-en-montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Virginie Hostelart

Déchetteries

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04 / Email : environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collecteurs, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

	Gissey	Lantenay	Sombernon	Velars
Lundi		9h-12	14h-17h*	
Mardi	14h17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-12h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

* Fermeture à 18h en horaire d'été du 1er avril au 27 octobre

Besoin d'un coup de main ? Service Auxois Sud

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

Le boulanger qui passe

Vers 7h00, du mardi au samedi, le boulanger de La Bussière-sur-Ouche passe à Remilly.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille. Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

Bibliothèques

Gissey :

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

e-mail : bibliothequegissey.ccv@wanadoo.fr

Site internet : www.ouche-montagne.fr

Mercredi de 16h30 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Sombernon :

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

e-mail : biblio.sombernon@orange.fr

Mercredi de 15h00 à 18h00

Vendredi de 16h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Transports en commun

Covoiturage : <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>

Horaires TRANSCO disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr

Horaires SNCF Mâlain - Dijon (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h07, 07h07, 08h07, 12h38, 17h07, 18h07, 19h07.

Samedi : 07h07, 12h38, 18h07, 19h07. / Dimanche : 12h38, 17h07, 18h07.

Horaires SNCF Dijon - Mâlain (TER direct) :

du lundi au vendredi : 06h34, 07h34, 12h40, 16h34, 17h34, 18h34, 19h34, 20h29.

Samedi : 07h34, 12h34, 17h34, 19h34. / Dimanche : 12h34, 17h34, 19h34, 20h29.

Météo-France

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° départemental de Météo-France : 08.99.71.02.21 ou n° court : 3250 (2,99 € / appel + prix appel)

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/21>

Transport des personnes âgées vers Sombernon et retour :

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

Assistance sociale

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous. Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

Urgences

SAMU 15, Pompiers 18, Gendarmerie 03.80.33.42.10

Gardes des pharmacies du secteur «à volets fermés»

Début et fin de garde le vendredi à 9h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 31 mai 2019	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 7 juin 2019	du Serien	Précý sous Thyl	03 80 64 54 24
Vendredi 14 juin 2019	des Cordiers	Bligny sur Ouche	03 80 20 14 93
Vendredi 21 juin 2019	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14
Vendredi 28 juin 2019	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 5 juillet 2019	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 12 juillet 2019	de l'Auxois	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 19 juillet 2019	Erkens/Beurton	Saulieu	03 80 64 00 78
Vendredi 26 juillet 2019	Massot	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 2 août 2019	de Pont de Pany des Louères	Pont de Pany La Roche en Brénil	03 80 23 62 61 03 80 64 76 57
Vendredi 9 août 2019	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 16 août 2019	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 23 août 2019	de Fleurey	Fleurey sur Ouche	03 80 33 63 19
Vendredi 30 août 2019	Bertrand	Liernais	03 80 84 41 51
Vendredi 6 septembre 2019	de la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 13 septembre 2019	du Serien	Précý sous Thyl	03 80 64 54 24
Vendredi 20 septembre 2019	des Cordiers	Bligny sur Ouche	03 80 20 14 93
Vendredi 27 septembre 2019	de Sombernon	Sombernon	03 80 33 46 14